

« Brouettes en folie » Règlement

LES EQUIPES :

- Le nombre de coureurs par équipe est fixé à 6 personnes maximum
- 2 catégories :
 - Jusqu'à 10 ans (parcours plus court)
 - plus de 11 ans et adultes

MODALITES PRATIQUES :

Les **inscriptions** se feront à 15 heures 30 le 14 juillet

Les équipes seront présentes sur la place de la Mairie à 16 heures précises pour la vérification des brouettes.

Des **dossards** seront fournis par les organisateurs, l'équipe se chargera d'en placer à un endroit visible sur le devant de la brouette, chaque coureur de l'équipe portera un dossard (numéro identique pour la brouette et chaque membre de l'équipe).

Durant le circuit, les tours s'effectuent avec **un seul pousseur**.

HORAIRES :

15 h 30 – 15 h 45	accueil et inscription des équipes, rappel des règles
16 h 00 – 16 h 15	circuit enfants (15 minutes)
16 h 30 – 17 h 00	circuit adultes (30 minutes)
17 h 45	remise des prix, exposition des brouettes

CRITERES DE LA BROUETTE :

- prévue pour un seul conducteur.
- ne peut bénéficier de moyen de propulsion.
- ne doit pas être décorée avec des objets ou accessoires potentiellement dangereux.

CRITERES DE CLASSEMENTS (8) :

- originalité (note 0 à 5 points)
- décoration de la brouette (note 0 à 5 points)
- costumes de l'équipe (note 0 à 5 points)
- ambiance générale de l'équipe (note de 0 à 5 points)
- aspect général de la brouette en fin de jeu (note 0 à 5 points)
- décoration du stand de relais (0 à 5 points)
- fair-play (note 0 ou 5 points)
- nombre de tours (1 point par tour validé par le jury)

CIRCUIT :

Le jeu se déroule sur le circuit suivant :

- plus de 11 ans et adultes : départ place de la Mairie, route vers le champ de foire, retour vers le bourg par le chemin piétonnier, place de la Mairie.

- enfants (jusqu'à 10 ans) : départ place de la Mairie, pont, demi-tour après le pont, retour (un seul tour par enfant).

-

DEROULEMENT DU JEU :

Toutes les brouettes sur la ligne de départ, départ ensemble ou par trois selon le nombre de participants
L'enregistrement de chaque tour se fait devant 2 juges au demi-tour place de la Mairie, le pousseur devra crier le numéro de son équipe en passant.

Les pousseurs peuvent se relayer à tout moment à la condition que le relais ait lieu au stand de l'équipe uniquement.

Les équipes sont appelées à respecter la signalisation tout au long du parcours.

Lors de toute manœuvre de dépassement, les concurrents veillent au respect des autres équipes (queue de poissons, poussée, tamponnage,... sont INTERDITS et pénalisants).

Après le départ, il est interdit qu'une personne non inscrite participe au jeu.

Les concurrents respectent le parcours défini.

Un participant se trouvant en difficulté sur le parcours devra regagner son stand dans le sens du circuit

DIVERS:

Les concurrent(e)s et leurs ayants droits renoncent à poursuivre en justice la commune, les organisateurs et leurs collaborateurs ou quiconque ayant prêté son concours officiel ou officieux à quelque titre que ce soit.
Tout cas non prévu par le présent règlement sera soumis aux membres du jury dont les dispositions seront souveraines

En cas de non-respect du présent règlement, les membres du jury se réservent le droit de sanctionner (annulation de tours) et, au besoin, d'exclure toute personne ou équipe. Dans ces cas, aucune contestation ne sera possible.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

L'important est de participer tout en s'amusant !